

DIRECTION GÉNÉRALE
SERVICE AMÉNAGEMENTS ÉCONOMIQUES ET URBANISTIQUES

Nos réf. : 19-059 SMA/RDe

Affaire suivie par Stéphanie Maillard
Tél. : 02.32.84.40.65
Fax : 02.32.84.40.41
s.maillard@cauxseine.fr

H2V INDUSTRY

36 avenue Hoche

75008 PARIS

à Lillebonne, le 1^{er} avril 2019

Objet : Avis sur la remise en état du site lors de l'arrêt définitif des installations

Monsieur le Directeur,

En application de l'article D181-15-2, 11° du Code de l'Environnement, le dossier d'autorisation environnementale lié à une demande d'autorisation d'installation de type ICPE à implanter sur un site nouveau, et déposé auprès des services de l'État, comporte entre autres pièces obligatoires :

- une proposition du demandeur sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif,
- l'avis du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme. Vous m'avez sollicité sur ce point précis le 15 mars dernier, date de réception de votre courrier.

En réponse, je ne m'oppose pas à votre proposition qui consiste, en cas de cessation d'activité par l'entreprise H2V INDUSTRY, à réutiliser le site pour accueillir des activités industrielles. Néanmoins, je souhaiterais la compléter. Je suis favorable à ce que toute mesure environnementale compensatoire réalisée dans l'enceinte du site soit maintenue et suivie, pour que puisse être assurée sa réaffectation à la compensation d'un autre projet en cas de cession de vos activités.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Alexandre Cordoba



Le Président,

Jean-Claude WEISS
Jean-Claude WEISS

**Maison de
l'intercommunalité**

Allée du Catillon
BP 20062
76170 Lillebonne

Tél. : 02 32 84 40 40
Fax : 02 32 84 40 41

www.cauxseine.fr

Copie : M. le Maire de Saint Jean de Folleville / P. MARTINEZ / A. BIGNON / S. DENEUX